

**Objet : Bail Commercial / Hall 8 - Espace Economie Emploi Formation - av. Jean Jaurès - ALBERTVILLE**

**Le Président de la Communauté d'Agglomération Arlysère,**

Vu la délibération n° 08 du Conseil Communautaire en date du 5 janvier 2017 donnant délégation au Président de certaines attributions du Conseil Communautaire et notamment de décider de la conclusion et de la révision du louage des choses pour une durée n'excédant pas 12 ans ;

Vu l'arrêté n° 2017-166 en date du 20 juillet 2017 portant délégation de fonctions à François CANTAMESSA en sa qualité de 5<sup>ème</sup> Vice-Président pour les affaires traitant du suivi technique du patrimoine immobilier existant et créé par la Communauté d'Agglomération Arlysère ;

Considérant le projet de créer une Maison de la Santé dans les locaux de l'ancien hôpital d'Albertville (EEEF), il a été proposé à l'Association LE PÉLICAN, dans la nécessité d'être relogée, d'occuper les locaux appartenant à Arlysère sur ce même site, récemment libérés par le GRETA.

Considérant qu'il y a lieu d'établir un Bail Commercial ;

**Décide :**

**Article 1 :** La Communauté d'agglomération Arlysère a décidé d'établir un Bail Commercial à l'Association LE PÉLICAN représentée par son Président, Monsieur Michel ROUX, pour la location de bureaux vides de tout équipement d'une superficie de 349,22 m<sup>2</sup>, situés dans le Hall 8 de l'Espace Economie Emploi Formation au 45-47 avenue Jean Jaurès à ALBERTVILLE.

**Article 2 :** Le loyer annuel est fixé à 24 000 € TTC, payable trimestriellement, lequel sera réévalué chaque année en fonction de l'indice des loyers des activités tertiaires (ILAT). Les charges seront facturées en sus annuellement selon les termes du Bail.

**Article 3 :** Le Bail est conclu pour une durée de 9 années entières et consécutives à compter du 3 décembre 2018 au 31 décembre 2027. L'Association LE PÉLICAN pourra toutefois, à tout moment, notifier son intention de quitter les lieux en tenant compte d'un délai de préavis de 6 mois.

Fait à Albertville, le 29 NOV. 2018

Le 5<sup>ème</sup> Vice-Président,  
François CANTAMESSA

